



**CONVENTION SUR
LES ESPÈCES
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP15/Doc.31.3.11

22 octobre 2025

Français

Original : Anglais

15^{ème} SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES
Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026
Point de l'ordre du jour

**PROPOSITIONS D'UNE ACTION CONCERTÉE POUR LE
PÉLICAN THAGE (*Pelecanus thagus*)
PROPOSITION D'INCLUSION DANS LES ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION***

Résumé :

Les auteurs ont présenté la proposition* ci-jointe d'une Action Concertée pour le pélican thage (*Pelecanus thagus*) conformément au processus établi dans la Résolution 12.28 (Rev.COP14).

*Les appellations géographiques utilisées dans ce document n'impliquent d'aucune manière l'opinion de la part du Secrétariat de la CMS (ou du Programme des Nations Unies pour l'Environnement) concernant le statut juridique de tout pays, territoire ou zone ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document repose exclusivement sur son auteur.

**PROPOSITIONS D'UNE ACTION CONCERTÉE POUR LE
PÉLICAN THAGE (*Pelecanus thagus*)
PROPOSITION D'INCLUSION DANS LES ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION**

Proposants

République du Chili, République de l'Équateur et République du Pérou

Espèce cible, taxon inférieur, population ou groupe de taxons aux besoins communs

Règne : Animalia

Classe : Aves

Ordre : Pelecaniformes

Famille : Pelecanidae

Genre : *Pelecanus*

Espèce : *Pelecanus thagus*

Nom commun : Pelicano Peruano, Pelicano de Humboldt, Alcatraz (en espagnol)
Peruvian pelican (en anglais) ; Pélican thage (en français)

Historiquement, le pélican thage (*Pelecanus thagus*) a longtemps été considéré comme une sous-espèce du pélican brun (*Pelecanus occidentalis*). Il est toutefois désormais reconnu comme une espèce distincte, en raison de ses caractéristiques morphologiques spécifiques et de l'absence d'hybridation, malgré une importante zone de chevauchement dans la répartition spatiale des deux espèces. (Jaramillo, 2007)

Aire de répartition géographique

Le pélican thage (*Pelecanus thagus*) est un oiseau marin endémique de l'écosystème du courant de Humboldt en Amérique du Sud, ce qui signifie qu'il n'y est présent que dans cette région. Il se rencontre le long de la côte pacifique, depuis le sud de l'Équateur jusqu'au Pérou et au Chili (BirdLife International, 2016). Au Pérou, il est principalement présent dans le nord, de Isla Foca, Piura (5°S) (Figuerola et Stucchi, 2012) jusqu'à la frontière chilienne, son dernier site de reproduction étant Punta Coles, Ilo (17°S) (Zavalaga, 2011). Au Chili, il se rencontre jusqu'à l'île Mocha (38°S) (Housse, 1945 ; Vinuesa-Hidalgo et al., 2015).

Son aire de reproduction s'étend de l'île Santa Clara (3°S) dans le sud de l'Équateur jusqu'à l'île Mocha (38°S) dans le centre-sud du Chili (Vinuesa-Hidalgo et al., 2015 ; Cursach et al., 2018), ainsi que Punta Coles dans la province d'Ilo au Pérou (Zavalaga, 2011) et les îlots de Carelmapu dans la région de Los Lagos, au Chili.

https://www.scielo.cl/scielo.php?pid=S071819572024000100008&script=sci_arttext&lng=en

Figure 1 : Zone de répartition du pélican thage (*Pelecanus thagus*)
<https://birdsoftheworld.org/bow/species/perpel1/cur/introduction?lang=en>



Résumé des activités

Mettre en place un groupe de travail trinational pour coordonner les actions de gestion, de conservation et de protection de l'espèce. Le groupe de travail devra réaliser les activités suivantes :

- 1) Standardiser et mettre en place des protocoles et des méthodologies pour le suivi et le recensement des populations de pélicans thage entre l'Équateur, le Chili et le Pérou.
- 2) Identifier les sites de reproduction et estimer la taille des populations de pélicans thage sur l'ensemble de leur aire de répartition, ainsi que les sites d'alimentation clés.
- 3) Proposer et adopter des mesures de conservation et de protection sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce afin de préserver ses habitats insulaires, continentaux et marins, et de garantir la sauvegarde de l'espèce ainsi que de son écosystème.
- 4) Coordonner les actions avec les communautés et les autorités de chaque pays concerné afin de réduire les prises accessoires en promouvant de meilleures pratiques sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce.
- 5) Diffuser les actions au moyen de campagnes de sensibilisation, d'éducation et via les réseaux sociaux des organismes impliqués.

Avantages associés

En raison de l'impact de la grippe aviaire (H5N1) sur la population de l'espèce, cette Action concertée vise à identifier et à mettre en œuvre les actions nécessaires pour assurer le rétablissement de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition. Cet outil permettra également de sensibiliser aux problématiques liées à l'espèce, tant au niveau national qu'international, tout en favorisant l'échange d'expériences pour atténuer les menaces.

Autres avantages associés

Les activités proposées permettront aux Parties de collaborer et de coordonner des actions de conservation et de protection de l'espèce, tout en assurant des canaux de communication permanents pour l'adoption continue de mesures fondées sur des informations actualisées. Elles favoriseront également la participation directe des États de l'aire de répartition et des spécialistes impliqués, afin de réduire efficacement les menaces pesant sur l'espèce.

Relation avec d'autres actions de la CMS

En inscrivant le *Pelecanus thagus* aux Annexes I et II de la Convention, les Parties de la CMS ont déjà convenu que cette espèce bénéficierait d'une Action concertée et d'une coopération internationale.

Cette Action concertée complète une autre initiative de la CMS relative aux Plans d'action pour certains oiseaux migrateurs figurant aux Annexes I et II (Résolution 05.09 (Rev.COP12)). Par ailleurs, la conservation de l'habitat et la réduction des menaces pesant sur le pélican thage (*Pelecanus thagus*) sont également en lien avec les objectifs de l'ACAP.

Priorité de conservation

Actuellement, il a été observé que la population de pélicans thage a diminué de 99,2 % par rapport aux chiffres de 1973 recensés par Tovar (1985), qui avaient établi un effectif de 340 000 individus, contre seulement 2 412 individus enregistrés en 2023 (Pérou-AGRORURAL, 2023a).

Del Hoyo (1992) a estimé la population mondiale du pélican thage (*Pelecanus thagus*) entre 100 000 et 1 000 000 d'individus. Actuellement, le système de suivi des oiseaux guaneros mis en place au Pérou a permis de déterminer que, entre 2003 et 2010, le nombre d'individus non reproducteurs variait entre 50 000 et 200 000. En 2014, l'effectif total des individus reproducteurs et non reproducteurs pour l'ensemble du pays était estimé à 61 858 (Zavalaga, 2015). En ce qui concerne les populations de l'Équateur et du Chili, aucun suivi régulier n'est effectué. Toutefois, le Chili représenterait environ 50 % de l'aire de répartition totale de l'espèce, avec une estimation de 1 400 couples reproducteurs en 2007 (Thiel et al., 2007).

L'estimation de la population pour 2023 s'élève à une fourchette comprise entre 2 862 et 8 315 individus, incluant à la fois les individus reproducteurs et non reproducteurs (Romero et al., 2023). La limite supérieure de cette fourchette (8 315 individus) correspond à la différence entre le nombre total d'adultes enregistrés avant le déclin lié au virus H5N1 et le nombre d'individus décédés signalés par le Pérou-SENASA (2023), le Pérou-SERFOR (2023) le long de la bande côtière, et le Pérou-AGRORURAL (2023b) au sein des colonies. En revanche, la limite inférieure (2 862 individus) repose sur le dénombrement des adultes présents dans les colonies, tel qu'enregistré lors du recensement de février 2023 réalisé par AGRORURAL.

Outre l'impact des maladies infectieuses, telles que l'épidémie de grippe aviaire (H5N1), d'autres facteurs menacent la conservation de cette espèce, notamment la surpêche et les prises accessoires, la récolte illégale de guano, ainsi que des phénomènes climatiques tels que l'ENSO.

Concernant le statut de conservation de l'espèce, l'UICN classe le *Pelecanus thagus* comme Quasi menacé (NT) à l'échelle mondiale. À l'échelle locale, l'espèce est classée « En danger » au Pérou, « Préoccupation mineure » en Équateur et « Quasi menacée » au Chili, selon la Liste rouge chilienne des espèces (RCE) du ministère de l'Environnement. Elle figure

également dans la catégorie B, en tant qu'espèce bénéfique pour les activités sylvicoles et agricoles, et dans la catégorie E, en tant qu'espèce contribuant au maintien de l'équilibre des écosystèmes naturels, conformément aux critères de protection définis à l'article 4 du règlement de la loi n°19.473.

Le *Pelecanus thagus* présente un état de conservation défavorable, conformément à la définition de la Convention, car il ne répond pas aux critères spécifiés au sous-paragraphe 1 C de son texte.

Des mesures de gestion et de conservation complètes et coordonnées sont nécessaires de toute urgence pour prévenir de nouveaux déclin de la population. Une coopération entre les États de l'aire de répartition est essentielle pour réduire les obstacles à la migration, préserver l'habitat de l'espèce et assurer sa protection par le biais de la coopération internationale, notamment en réglementant la chasse ciblée et les prises accessoires.

Importance

Le pélican thage (*Pelecanus thagus*) se rencontre principalement dans la zone d'influence de l'écosystème du courant de Humboldt (ECH), formant des colonies sur des îles et des promontoires le long de la côte péruvienne et chilienne. Pendant la période de reproduction, il a été observé que l'espèce peut se déplacer jusqu'à 41 km pour se nourrir (Zavalaga et al., 2011). En conditions normales, elle tend donc à rester à proximité des îles qu'elle occupe.

Les déplacements observés lors d'événements tels qu'El Niño ou La Niña dépendent de l'intensité de l'événement. Lors d'événements tels que celui de 1982-1983, presque l'ensemble de la population présente au Pérou a été touché, disparaissant du territoire péruvien en raison des déplacements massifs et des mortalités enregistrées sur les plages (Tovar et Cabrera, 1985). Pendant l'événement El Niño de 1997-1998, les populations de pélicans des îles Macabí et Guañape à Trujillo, ainsi que de l'île Mazorca à Lima, ont diminué, probablement en raison d'un déplacement vers le sud, comme en témoigne l'augmentation du nombre de pélicans observée à Punta Coles, à Moquegua.

L'anchois joue un rôle important dans le développement des populations d'oiseaux, puisqu'il constitue leur principale source de nourriture. C'est pourquoi la disponibilité plus ou moins importante de l'anchois, qui est affecté par la surpêche, influence les fluctuations des niveaux de population du pélican thage (Tovar, 1988). Des prises accessoires ont également été observées dans les pêcheries industrielles et artisanales utilisant des sennes coulissantes (Ayala, 2012) ainsi que dans les filets à rideaux. Par ailleurs, des blessures causées par des hameçons ont également été constatées.

Ces menaces doivent être abordées à l'échelle nationale et internationale afin d'assurer la viabilité de la population de *Pelecanus thagus* dans l'ensemble de son aire de répartition.

Absence de meilleures solutions

Cette Action concertée répond directement au besoin de coordination sur l'ensemble de la zone de répartition et favorisera une collaboration stratégique entre les Parties, leur permettant de développer et de mettre en œuvre conjointement les activités prévues. Dans le cadre de la CMS, et en collaboration avec les chercheurs impliqués ainsi que les ONG, il sera possible d'approfondir les connaissances sur l'espèce et de mettre en œuvre les actions une fois qu'elles auront été adoptées par les gouvernements. Bien qu'un engagement à préserver l'espèce existe dans chacun des pays de son aire de répartition, la nature migratoire du pélican thage rend nécessaire une Action concertée.

Préparation et faisabilité

Le Chili, l'Équateur et le Pérou ont déjà piloté la proposition d'inscription du *Pelecanus thagus* aux Annexes I et II de la CMS, avec la co-proposition de la République du Panama.

Probabilité de réussite

Il existe une expérience organisationnelle solide sur laquelle s'appuyer pour appliquer les actions proposées ; les pays de l'aire de répartition du *Pelecanus thagus* coordonnent et exécutent déjà des actions conjointes dans le cadre d'accords binationaux à l'échelle gouvernementale.

Le principal facteur de risque associé à l'Action Concertée est la redistribution des ressources financières. Cependant, il est prévu d'établir des plans de travail qui permettront de solliciter des fonds nationaux et internationaux afin de mener à bien les actions proposées.

Ampleur probable des effets

La mise en œuvre de ce plan de gestion trinational devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer le statut de protection juridique du pélican thage (*Pelecanus thagus*).
- Créer une base de données trinationale regroupant les informations sur les recensements et le succès reproductif de l'espèce.
- Créer une base de données trinationale regroupant les informations sur les recensements et le succès reproductif de l'espèce.
- Favoriser les actions de conservation indirectes pour les espèces sympatriques telles que le manchot de Humboldt (*Spheniscus humboldti*), la loutre de mer (*Lontra felina*) et d'autres encore.
- Rendre visible la problématique de l'espèce aux niveaux national, régional et mondial, entraînant un engagement accru des États de l'aire de répartition et un meilleur accès au financement international.

Efficacité par rapport au coût

Le financement nécessaire est mis en évidence dans le tableau des activités précédent.

L'activité 2, relative à la création d'un groupe de coordination, ne nécessite pas de financement.

En revanche, les activités 1, 3, 4, 5 et 6 requièrent un financement, bien que les coûts puissent être partagés entre les actions liées aux ateliers et aux campagnes.

En favorisant la coopération entre les États de l'aire de répartition dans le cadre de cette Action concertée, tout succès en matière de conservation pourra être reproduit et les meilleures pratiques promues grâce à la collaboration, ce qui s'avérera plus rentable que si chaque États agissait individuellement.

Consultations prévues/réalisées

Des consultations et des demandes de contributions ont été adressées aux pays situés dans l'aire de répartition de l'espèce.

Activités et résultats attendus

Activité	Réalisations/Résultats	Calendrier	Responsabilité	Fonds
Mettre en place un groupe de travail trinational	Renforcement de la coordination entre les acteurs clés pour la mise en œuvre effective du Plan d'action.	Court terme	Points focaux techniques nationaux de la CMS	Pas de financement nécessaire
Standardiser et mettre en place des protocoles et des méthodologies pour le suivi et le recensement des populations de pélicans thage entre l'Équateur, le Chili et le Pérou	<ul style="list-style-type: none"> – Un protocole et un programme de surveillance trinational sont établis pour le pélican, applicables aussi bien pendant la saison de reproduction que pendant la saison de non-reproduction. – Mise en place de critères et d'un programme de suivi des maladies émergentes – Les objectifs, les portées, la fréquence des contrôles, les méthodes de collecte et d'analyse des données, ainsi que les critères sanitaires pertinents sont définis. – Des données standardisées et comparables sont générées entre le Chili, l'Équateur et le Pérou. 	Court terme	Points focaux techniques nationaux de la CMS. Organismes compétents de chaque pays Chercheurs	Besoin de financement
Identifier les sites de reproduction du pélican thage sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce	<ul style="list-style-type: none"> – Les informations sont centralisées et organisées dans une base de données mise à jour en continu, accessible via une plateforme web. – Élaboration d'une carte mise à jour pour la priorisation des efforts de surveillance et de conservation. 	Moyen terme	Points focaux techniques nationaux de la CMS. Organismes compétents de chaque pays Chercheurs	Financement nécessaire pour l'acquisition de matériel de surveillance et d'analyse, la création d'un site web, ainsi que la conception et la réalisation d'ateliers. Informations de la campagne et résultats
Proposer et adopter des mesures de conservation et de protection sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce afin de préserver ses habitats insulaires, continentaux et marins, et de garantir la sauvegarde de l'espèce ainsi que de son écosystème.	<ul style="list-style-type: none"> – Des mécanismes de coordination sont établis avec les gestionnaires et les autorités locales afin de mettre en œuvre des dispositifs de protection adaptés au niveau local – Des mesures de gestion et de conservation sont mises en œuvre pour l'espèce. 	Long terme	Points focaux techniques nationaux de la CMS. Organismes compétents de chaque pays	Besoin de financement

Activité	Réalisations/Résultats	Calendrier	Responsabilité	Fonds
Coordonner les actions pour réduire les prises accessoires grâce à de meilleures pratiques sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce.	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un rapport interne sur les captures accessoires, précisant le lieu, la saison et l'année, afin de les quantifier et de les cartographier. - Des mesures sont proposées pour réduire les interactions négatives avec la pêche. - Les mesures proposées sont mises en œuvre. - Conception et mise en œuvre de bonnes pratiques pour le secteur de la pêche. - Évaluation et suivi de la disponibilité des ressources alimentaires dans un rayon proche des principales colonies de reproduction actives. - Campagnes de sensibilisation avec le secteur de la pêche. - Mise en œuvre d'un registre de mortalité (base de données). 	Moyen et long terme	Points focaux techniques nationaux de la CMS. Organismes compétents de chaque pays	Financement nécessaire pour les études et l'application de mesures pilotes
Empêcher la capture ciblée par le biais de campagnes.	Mise en place de campagnes numériques diffusées via les réseaux sociaux et les sites web des institutions concernées, en accord préalable avec le service de communication de chacune d'elles.	Court et moyen terme	Points focaux techniques nationaux de la CMS.	Financement nécessaire pour les campagnes
Coordonner les actions pour réduire les effets des maladies émergentes	<ul style="list-style-type: none"> - Système de surveillance épidémiologique active dans les colonies clés, avec des protocoles de prélèvement périodiques. - Plan de contingence et protocole trinational de réponse rapide en cas de flambées de maladies zoonotiques ou d'événements entraînant une mortalité massive. 	Moyen et long terme		
Créer une stratégie d'éducation et de communication liée à la conservation de l'espèce.	Développement de stratégies de science participative pour la diffusion de l'information	Moyen terme	Points focaux techniques nationaux de la CMS. Organismes compétents de chaque pays	Financement nécessaire pour les campagnes

Tableau 1 : activités, résultats, calendrier, responsabilité et financement

Références

Acuerdos con la Comisión Permanente del Pacífico Sur CCPS

Ayala, L. 2012. Bycatch in one of the largest fisheries in the world: the industrial anchovy fishery case (Reports of Corresponding Members). *Pacific Seabirds* 39(2): 57-58.

Cursach, J. A., Rau, J. R., Gelcich, S., & Rodríguez-Maulén, J. (2018). Situación poblacional del Pelicano Peruano (*Pelecanus thagus*) en Chile: prospección inicial. *Ornitología Neotropical*, 29(1), 77-89.

Del Hoyo et al. 1992 en BirdLife International 2016

Estrategia nacional de protección de las aves de Chile MM.MM AA.

Figueroa, J., Stucchi, M. (2012). Isla Foca (PERÚ): Registros de reproducción más Septentrionales del pelicano (*Pelecanus thagus*) y del pilpilén negro (*Haematopus ater*). *Boletín Chileno de Ornitología* 18(1-2): 35-43.

HOUSSE, R. 1945. Las aves de Chile en su clasificación moderna, su vida y costumbres. Ediciones de la Universidad de Chile, Santiago. 384 pp

Plan RECOGE del pingüino de Humbolt

Plan de Acción de disminución de la captura incidental en pesquerías de Chile (en actualización)

Romero, C., Meza, M., Ayala L., Mena R. (2023). *Pelecanus thagus*. Ficha para la lista de especies amenazadas del Perú. SERFOR

Tovar Serpa, H., & Cabrera, D. (1985). Las aves guaneras y el fenómeno El Niño. *Boletín* n° 22

Zavalaga, C. B., Dell'Omo, G., Becciu, P., & Yoda, K. (2011). Patterns of GPS tracks suggest nocturnal foraging by incubating Peruvian pelicans (*Pelecanus thagus*). *PloS one*, 6(5), e19966

Zavalaga, C. B. (2015). Índices para el inicio y cierre de las campañas de extracción de guano en la RNSIIPG (Especial atención a los aspectos reproductivos de las tres especies de aves guaneras y considerando como caso de estudio a la Isla Guañape Sur). Informe técnico Proyecto GEF Humboldt -UNDP, Lima.

Thiel, M., Castilla, J. C., Fernández, M., & Navarrete, S. (2007). The Humboldt current system of northern and central Chile.

- https://www.scielo.cl/scielo.php?pid=S0718-19572024000100008&script=sci_arttext&tlng=en

Vinueza-Hidalgo, Gabriela S.; Sornoza, Francisco; Yáñez-Muñoz, Mario H. Primer registro de anidación del Pelicano Peruano *Pelecanus thagus* (Pelecaniformes: Pelecanidae) en Ecuador *Avances en Ciencias e Ingenierías*, vol. 7, núm. 2, 2015 Universidad San Francisco de Quito